

2. a) Aucune. b) Ne s'applique pas. c) Ne s'applique pas.

3. a) Aucun. Tous les communiqués ont été préparés par des fonctionnaires du ministère et du bureau du ministre. b) Aucun. c) Aucun.

4. Les montants suivants furent payés au ministre de la Justice et à son personnel à titre d'indemnité de voyage pour les années budgétaires indiquées: 1964-1965, \$8,729.33; 1965-1966, \$6,724.07; 1966-1967, \$2,316.86; 1967 au 31 oct, \$1,530.17;

Tous ces voyages étaient pour affaires gouvernementales, et ne sont pas notés individuellement.

5. Aucun.

6. Non.

NOTE: Ces renseignements ne concernent pas la Gendarmerie royale du Canada, le Service des pénitenciers du Canada, le Service des libérations conditionnelles, la Direction des enquêtes et recherches (loi relative aux enquêtes sur les coalitions) et la Direction de la faillite, puisque ces services ne relèvent plus de la responsabilité administrative du ministre de la Justice.

**\*RADIO-CANADA: LES TÉLÉMISSIONS DE L'EXPO ET DES JEUX PANAMÉRICAINS**

Question n° 693—**M. McIntosh:**

1. Quels ont été les frais globaux, directs et indirects, assumés par Radio-Canada pour préparer la diffusion et pour la diffusion elle-même des Jeux panaméricains à Winnipeg (Man.)?

2. Quel personnel, quels dispositifs et quel matériel de la région maritime de Radio-Canada ont été mis à la disposition du réseau de Radio-Canada pour la diffusion des Jeux panaméricains à Winnipeg?

3. Combien de jours avant l'ouverture des Jeux panaméricains à Winnipeg le personnel de la région maritime de Radio-Canada a-t-il été autorisé à se rendre à Winnipeg?

4. Radio-Canada a-t-il acheté du matériel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1966 en prélevant sur les fonds affectés aux productions ou émissions du Centenaire?

5. a) Quel a été le coût estimatif, en immobilisations des ouvrages et dispositifs de Radio-Canada à l'emplacement de l'Expo, b) à combien s'élèvent les dépenses réelles jusqu'ici, c) à combien s'élèvent les dépenses réelles, directes et indirectes, jusqu'ici de Radio-Canada pour l'exploitation, l'administration, l'entretien et la production de son centre de diffusion à l'emplacement de l'Expo?

6. Est-ce que Radio-Canada ou un autre organisme du gouvernement entreprend des études ou des enquêtes se rapportant directement aux dépenses faites par Radio-Canada en vue de la construction de nouveaux immeubles à Montréal, à Toronto et à Vancouver?

[Français]

**M. Albert Bécharde (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État):** Monsieur l'Orateur, étant donné que la réponse à cette question couvre une page et demie de texte, je de-

[L'hon. M. Trudeau.]

mande que cette réponse soit considérée comme lue et consignée aux Débats.

**M. l'Orateur:** D'accord?

**Des voix:** D'accord!

**M. Bécharde:** Radio-Canada me communique les renseignements suivants: 1. Radio-Canada a reçu les autres organismes de radiotélévision et a joué le rôle d'agent exclusif de production pour les Jeux panaméricains. C'est dire qu'elle a dû assumer la responsabilité du reportage, à la radio et à la télévision, au pays et à l'étranger, de toutes les compétitions sportives, dont un bon nombre eurent lieu simultanément dans des endroits assez éloignés l'un de l'autre. La Société a aussi été obligée d'offrir du personnel et des installations de production aux radiotélévisions étrangères. Il en est résulté 62 heures de télévision pour le Canada, les États-Unis et le Mexique, en anglais, français et espagnol, et 233 heures de radio, en de nombreuses langues, à l'intention de l'Amérique, des Antilles et de certaines parties de l'Europe et de l'Afrique. Voici ce qu'il en a coûté pour assurer ces services: frais directs de production—\$587,000; affectations de personnel et autres frais généraux ordinaires imputés sur les Jeux au tarif courant—\$362,000; installations techniques et moyens de production pour faire face à des demandes spéciales—\$307,000.

2. Aucune installation de pièce d'équipement de la région des Maritimes n'a été retenue à l'occasion du reportage des Jeux panaméricains. Onze techniciens de Halifax, un technicien radio de Moncton et un agent du trafic-émissions de Halifax ont été affectés à Winnipeg pendant des durées diverses.

3. L'équipe des onze techniciens de Halifax faisait partie du groupe que la Société avait mis sur pied pour les grands reportages du Centenaire à travers le Canada. Leur participation aux reportages des Jeux panaméricains était prévue avant le début de l'année, et ils sont restés à Winnipeg du 26 juillet au 8 août. Le technicien radio y est resté du 16 juillet au 8 août et l'agent du trafic-émissions du 1<sup>er</sup> juillet au 10 août. Les dates effectives de déplacement ont été fixées environ trois semaines d'avance.

4. Non.

5. a) \$9,858,000, taxe de vente provinciale non comprise; b) \$10,191,000, taxe de vente provinciale comprise; c) l'exploitation du Centre international de radiotélévision a coûté environ \$6,000,000. En vertu de son mandat, la Société mettait gratuitement ses installations à la disposition de tous les usagers.

6. Oui.